Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-215601642-20260526-26_508-DE

Ploeren
KÊR PLOVEREN - MORBIHAN SUD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
Séance du 26/05/2026

Nombre de conseillers en exercice 29
Nombre de conseillers présents..... 22
Nombre de votants..... 27

Le conseil municipal s'est réuni le vingt-six mai deux mil vingt-six à dix-neuf heures à la salle de la mairie, sous la présidence de Pascal LE BOUËDEC, Maire, suivant convocation du vingt-mai deux mil vingt-six.

Présents :
Pascal LE BOUËDEC, Maire.
Christine LE GOUËF, Jean-Louis BERTHOU, Chantal VÉDRUNES, Philippe CORDON, Marie-Christine GUILLET, adjoints au Maire.
Pierrick MARTIN, Nathalie THOMAS, Nelly BELLEC, Marc PISIGO, Cindy JACQUET, Claude CADIO, Christiane RIBES, Christophe BESCOND, Caroline BERNE, Serge KERN, Gaël LERAY, Michaël MALLE, Pierre-Nicolas GOUGEON, Catherine HUITRIC-GUILLEMOT, Karine NICO, Eric LORGEOUX conseillers municipaux.

Absents :
Bruno L'HER qui a donné pouvoir à Marie-Christine GUILLET
Patrick ROLLAND qui a donné pouvoir à Christine LE GOUËF
Patricia SOUHARD qui a donné pouvoir à Pascal LE BOUËDEC
Emilie PETIT qui a donné pouvoir à Chantal VÉDRUNES
Alexandre GUILLEMOT qui a donné pouvoir à Philippe CORDON
Catherine HERBIN - WAREMBOURG
Philippe ARMAND

Secrétaire de séance :
Christophe BESCOND

	Intitulé de la délibération	Rapporteur
26/508	DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL (GT) ET DU COMITE DE PILOTAGE (COPIL) SUR LA PROCEDURE D'EVOLUTION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)	Christine LE GOUËF

L'évolution réglementaire du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la ville de Ploeren nécessite la mise en place d'une gouvernance adaptée pour le suivi de cette procédure.

Sous la présidence de Monsieur Pascal LE BOUËDEC, Maire et pour assurer une concertation efficace et une élaboration collaborative du projet, il est proposé de créer :

- **Un groupe de travail (GT)** : chargé de l'instruction technique et de la préparation des documents.
- **Un comité de pilotage (COPIL)** : instance de validation politique et stratégique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-215601642-20260526-26_508-DE

- **D'APPROUVER** la composition du groupe de travail (GT) à savoir :
  - ✓ Christine LE GOUËF
  - ✓ Jean-Louis BERTHOU
  - ✓ Philippe CORDON
  - ✓ Bruno L'HER

- **D'APPROUVER** la composition du comité de pilotage (COPIL), à savoir :
  - ✓ Les membres du groupe de travail précités
  - ✓ Chantal VEDRUNES
  - ✓ Marie-Christine GUILLET
  - ✓ Les membres désignés de la commission « Urbanisme ».

- **DE DESIGNER,** Madame Christine LE GOUËF en tant que coordinatrice du GT et du COPIL.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, et an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,
Pascal LE BOUËDEC

MAIRIE DE PLOEREN (MORBIHAN)